

L'INFO de la semaine

19 JANVIER 2013 - 40

RÉDACTEUR : BERNARD ANXIONNAZ
RÉALISATION : FRANÇOISE BARRACHIN



" Le "Chardon Bleu",
N'est pas qu'une fleur de montagne..."



AU CENTRE HOSPITALIER DE MOÛTIERS, LE MALAISE

Le personnel du service de Médecine en grève recon-
ductible : 1 heure par jour depuis mercredi 16 janvier.

Ce service permanent qui comportent 28 lits dont 14 pour les cours séjours gériatriques est très sollicité.

Le personnel est affronté à des tâches de plus en plus pénibles. Des patients de plus en plus dépendants, physiquement et mentalement, à prendre en charge.

Malgré toute la bonne volonté, le malaise devient trop important.

Aussi, malgré un entretien avec le Directeur du CHAM qui a pris la mesure du problème, il reste à réinstaurer une présence plus importante des Cadres sur le terrain, déléguant trop facilement leurs responsabilités et une redéfinition des charges de travail pour chaque salarié, pour le jour et pour la nuit, avec la mise en place des moyens nécessaires.

Une prochaine rencontre en ce début de semaine devrait mettre les choses au point.

Au sujet du service des soins de suite de Moûtiers, (*pour les 3 semaines de soins après une hospitalisation*), il se trouve réduit à 15 lits sur les 40 en temps habituel.

Le service chirurgie récupère chaque hiver ses locaux pour la remise en service de ses activités saisonnières.

Une profonde réflexion sur la prise en charge de la perte d'autonomie, due au grand âge pour les années à venir est un impératif incontournable dans nos vallées.



"LE CHARDON BLEU" ... UNE FLEUR DE MONTAGNE

C'est aussi le nom du nouvel établissement inauguré cette semaine à Albertville, pour accueillir de façon permanente (des contrats de 5 ans) 48 handicapés psychiques :

- soit en unité médicalisée,
- soit en foyer de vie spécialisé.



Réalisation mise en route par L'UDAFAM (Union Départementale des Amis et FAMilles de malades mentaux) réalisée par l'OPAC de Savoie, financé par la mairie d'Albertville (le terrain), la Coral, le Conseil Général et surtout l'emprunt.

Cet établissement emploie 50 salariés : *médecin, infirmier, éducateur, personnel de service, etc...*

Les prix de journée :

- ↪ 194 euros pour ceux qui sont en foyer de vie.
- ↪ 215 euros pour ceux qui sont dans le foyer médicalisé.
- Les résidents versent 70 % de leur allocation "handicapé", soit environ 700 euros par mois.

- Le reste, pour les foyers de vie, par le Conseil Général.
- Pour les médicalisés, par la Carsat (la SS) et le Conseil Général.
- L'établissement paye à l'OPAC la location du bâtiment.

Il faut saluer ce bel effort des collectivités pour accompagner ces personnes en difficulté mentale, qui n'ont guère la possibilité de s'insérer dans la société actuelle.

Une aide précieuse pour les familles souvent désemparées.

**VOUS SAVEZ LE PRIX
D'UNE HEURE DE VOL
D'UN AVION "RAFALE" ?**

40 000 euros

